Communiqué de presse

L'utilisation d'appareils auditifs évite le sur-déclin cognitif constaté chez les malentendants âgés

Le coût du déficit auditif non traité est considérable selon les études médico-économiques. Sur le plan de la santé publique, une étude menée par des chercheurs de l'Inserm établit que l'utilisation d'appareils auditifs évite le sur-déclin cognitif constaté chez les malentendants âgés.
Ces résultats, obtenus à partir de l'étude épidémiologique PAQUID, sont publiés dans Journal of the American Geriatrics Society.
Le SNORL (Syndicat National des médecins spécialisés en ORL et CCF) et l'UNSAF (Syndicat National des Audioprothésistes) expliquent, grâce à une fiche informative, les rôles respectifs du médecin ORL et de l'audioprothésiste dans la prise en charge du déficit auditif.

Paris, le 29 octobre 2015

Le déficit auditif : un problème méconnu dont la fréquence s'accroit avec le vieillissement de la population

Le vieillissement s'accompagne d'une diminution progressive des capacités neurosensorielles, notamment auditives. La fréquence de ces troubles chez la personne âgée tend souvent à les banaliser. Pourtant, de par leur prévalence et leurs conséquences, la prise en charge des troubles auditifs chez le sujet âgé est un véritable enjeu de santé publique. Diverses études suggèrent en effet leur implication dans le fonctionnement cognitif, la dépression, les activités sociales, les actes courants de la vie quotidienne ou encore les comorbidités. Dans une étude épidémiologique américaine[1], un lien a été rapporté entre la sévérité de la perte auditive et le déclin cognitif. Néanmoins, peu de données existent sur le déclin à long terme des personnes âgées ayant des troubles de l'audition et sur l'effet éventuel que pourrait avoir leur prise en charge au moyen d'un appareil auditif. Grâce au recul, aujourd'hui très important, de l'étude épidémiologique PAQUID, il a été possible d'analyser l'effet des troubles auditifs, avec ou sans appareillage, sur l'évolution des fonctions cognitives au sein d'une cohorte suivie pendant 25 ans.

L'étude épidémiologique bordelaise PAQUID

PAQUID est une étude de cohorte ayant donné lieu à de très nombreuses publications sur l'épidémiologie de la maladie d'Alzheimer et de la dépendance. Débutée au début des années 90, la cohorte PAQUID a inclus 3777 personnes âgées de 65 ans et plus. Tous les deux ans environ, les participants recevaient la visite d'une psychologue qui réalisait une évaluation globale de leur état de santé au moyen de différents questionnaires, échelles et tests, portant sur leur santé physique, fonctionnelle, psychologique et cognitive. Les participants ont été suivis pendant 25 ans, faisant de la cohorte PAQUID, l'une des études épidémiologiques dans le domaine de la gérontologie, ayant l'un des suivis les plus longs dans le monde.

[1] Lin et collaborateurs, 2013

Le déclin cognitif des personnes appareillées est similaire à celui des normo-entendants

Cette étude confirme que le déclin cognitif est majoré chez les personnes âgées ayant un trouble de l'audition. Elle suggère également, et ce pour la première fois, qu'il n'existerait pas de lien direct entre trouble auditif et déclin cognitif. En effet, **avec une prise en charge par des appareils auditifs, le déclin cognitif chez les sujets ayant une perte auditive n'est plus majoré comparativement aux sujets sans perte auditive**.
« *Ces résultats sont en faveur du dépistage et de la prise en charge des troubles de l'audition* », déclare le Professeur Amieva. « *Avec d'autres stratégies de prévention telles que l'exercice physique, un régime alimentaire de type méditerranéen, le maintien d'une bonne audition devrait figurer parmi les stratégies de* "vieillissement réussi" *à promouvoir* ».

Une fiche d'information de référence en matière de déficits auditifs

Afin de promouvoir cette étude inédite et de mettre en avant le parcours de soins de l'audition, le SNORL (Syndicat National des médecins spécialisés en ORL et CCF) et l'UNSAF (Syndicat National des Audioprothésistes) ont mis au point, pour la première fois, une fiche informative.
Elle est destinée au corps médical et aux patients, afin de les sensibiliser aux risques d'un déficit auditif non pris en charge et de leur expliquer les rôles respectifs du médecin ORL et de l'audioprothésiste.
Téléchargeable sur le site du SNORL, « *Votre médecin ORL vous informe sur les déficits auditifs* » :
http://www.snorl.org/wp-content/uploads/2015/10/Votre-m%C3%A9decin-ORL-vous-informe-sur-les-d%C3%A9ficits-auditifs-20-10-2015.pdf

« *Nous sommes très heureux d'être associés, avec le SNORL, à la présentation de cette étude aux résultats extrêmement révélateurs. L'utilisation d'appareils auditifs a maintenant un rôle démontré dans la prévention du déclin cognitif, un des principaux facteurs de perte d'autonomie.*
L'amélioration de la prise en charge des audioprothèses pour les adultes, dont les tarifs n'ont pas été revus depuis 1986, pourra se faire au bénéfice de la qualité de vie des utilisateurs et au bénéfice des finances publiques. En effet, les coûts d'intervention sont sans commune mesure avec les dépenses engendrées par la perte d'autonomie », conclut Luis Godinho, Président de l'UNSAF.

Sources de l'étude scientifique

Self-reported hearing loss, hearing aids, and cognitive decline in elderly adults: A 25-year study.
Amieva H, Ouvrard C, Giulioli C, Meillon C, Rullier L, Dartigues JF.
J Am Geriatr Soc. 2015 Oct;63(10):2099-104.
http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/jgs.13649/abstract

Contact Presse
Erika Nardeux
erika.nardeux@sinenomine.fr
06.50.96.37.74